

pas été observées, puisque le Catholicos arménien ni son Nonce n'avait assisté à ce Concile qui se tenait pourtant tout près des limites de leur territoire. Ensuite le Catholicos Jean et le roi Léon écrivirent au Pape qu'étant entrés dans le giron de l'Église-Mère ils espéraient goûter du lait et non pas du fiel. Dans un moment pareil, il ne restait à Léon qu'à élever la voix et à faire entendre un mugissement de plainte qui parvint aux oreilles du Cardinal plus prudent, Sophrède<sup>183</sup>. Celui-ci se hâta de rappeler son collègue et tous deux retirèrent la sentence précipitée. Ils firent plus: dans le mois de Septembre, ils formèrent un Conseil à Ptolémaïs, ils y appelèrent les rois de Jérusalem et de Chypre et d'autres éminents personnages, ils y admirent l'envoyé de Léon, Constance Gamardias que notre Roi avait présenté comme étant son parent, et finirent par décider les Templiers à faire la paix avec Léon. Celui-ci, dans la lettre qu'il écrivit au Pape après tous ces événements, loue la grande prudence de Sophrède et blâme en revanche le Cardinal Pierre, qui non seulement avait mal jugé la cause, mais qui cherchait en quelque manière à l'éloigner de l'Église Romaine<sup>184</sup>.

Léon assurait Innocent qu'il lui resterait toujours fidèle, mais il le pria de ne plus lui envoyer un Nonce du caractère de ce Pierre. Le Catholicos Jean écrivit également au Pape pour le remercier d'abord des présents qu'il en avait reçus et pour lui faire part de ce qui était passé dans le Conseil d'Antioche; il lui disait qu'il attendait la décision du Pape.

Après avoir renoué les bonnes relations entre Léon et les Templiers, les gens du dernier Conseil tenu à Ptolémaïs n'ayant pas pu obtenir de résultat dans l'affaire du Roi d'Arménie et du Comte de Tripoli, les Légats s'en retournèrent à Constantinople. Le Comte reprit alors immédiatement les hostilités. Les Templiers qui n'avaient fait que feindre une réconciliation avec Léon, se soulevèrent encore et la révolte s'étendit au loin, bouleversant d'un bout à l'autre les pays limitrophes. Nous tenons ceci simplement d'une lettre d'Innocent qu'il écrivit alors, en se plaignant des temps, à Philippe-Auguste, roi de France, et dans laquelle il le pressait de courir à la délivrance de la Terre-Sainte<sup>185</sup>. Il est à remar-

---

<sup>183</sup> Léon, dans sa lettre au Pape, écrivait: «Que enim cum ad notitiam Domini Sophredi Cardinalis et Legati devenisset, moleste tulit, et, habito consilio cum Domino Petro collegato suo, ad se accedente, quia instantissime ad audientiam vestram appellabamus, procellam in auram, consilio Domini Cardinalis, convertere studuerunt».

<sup>184</sup> Quamquam Dominus Petrus Cardinalis ab ea (Romana Ecclesia) nos eliminare laboret.

<sup>185</sup> Ad cumulum autem majoris timoris et doloris accedit, quod inter Comitum Tripolitanum et regem Armniæ qui pro Antiocheno Principatu contendunt, tanta viget discordia, tantaque